

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Procédé de positionnement

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

Nom / Prénom	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation	
Objectif professionnel	
Positionnement par rapport aux pré-requis	

Attente vis à vis de la formation et motivation

Attente	
Motivation(s)	

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage	
Périodes, horaires, journées pour la formation	

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

Informations du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site :

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP

Nous pouvons prendre en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec nos moyens pédagogiques.

Pour les autres cas, nous tenons à votre disposition une liste de partenaires adaptés à accueillir les personnes en situation de handicap, qui sont les suivant :

- Centre de Conduite Philippe Husson

27 boulevard Carnot 93200 Saint-Denis

- CMPA 19 rue du Dr Lardanchet 77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE